



2024

# DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Licence/adhésion sportive et culturelle aux bénéficiaires (OD/AD)

### OUVRANT-DROIT :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone/Portable : .....

Adresse mail personnelle : .....

NIA : ..... SLVie : .....

Activité Pratiquée : .....

### AYANT-DROIT :

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Activité Pratiquée : .....

### Attention : demande à retourner avec les justificatifs

Afin de respecter le bilan comptable,  
la participation sera payée à partir de janvier 2024

Pour tous renseignements, contactez la CMCAS Caen au 09 69 36 89 72



2024

# AIDE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Participation financière aux bénéficiaires (Ouvrants-Droit / Ayants-Droit) pour la pratique d'activités culturelles ou sportives.

- ▶ Ne se cumule pas avec une activité pour laquelle la CMCAS intervient sur la participation
- ▶ Pour les activités sportives et culturelles avec adhésion à un club, une association, une école (musique, danse...)
- ▶ Participation sur présentation de la **facture acquittée**
- ▶ **Une participation par an et par bénéficiaire**
- ▶ Montant maximum de la participation par bénéficiaire ou dans la limite du montant payé :
  - 90 € maxi pour un coefficient social 1 (inférieur à 9 585 €)
  - 60 € maxi pour un coefficient social 2 (entre 9 586 € et 15 973 €)
  - 30 € maxi pour un coefficient social 3 (supérieur à 15 974 €)

### VOUS DEVEZ FOURNIR :

- ▶ le formulaire de demande
- ▶ la facture acquittée
- ▶ un RIB
- ▶ un avis d'**imposition 2023 sur les revenus 2022** si celui-ci n'a pas été fourni lors de la déclaration annuelle des éléments de situation familiale



Pour tous renseignements, contactez la CMCAS Caen au 09 69 36 89 72